

# POLLINIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#TestsAbeilles

## **IMPACT DES PESTICIDES SUR LES POLLINISATEURS : POLLINIS LANCE UNE PÉTITION POUR DEMANDER AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS DE RÉFORMER DE TOUTE URGENCE SON SYSTÈME D'ÉVALUATION**

**Paris, le 27 décembre 2018** - Alors qu'un comité bruxellois vient de bloquer - une fois encore - l'adoption de protocoles qui permettraient **de tester la dangerosité réelle des pesticides sur les pollinisateurs avant leur mise sur le marché**, **POLLINIS lance une pétition**, « **Pollinisateurs : le massacre autorisé** », adressée au ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, et au ministre de la transition écologique, François de Rugy, exigeant l'adoption en urgence par la France de ces « tests abeilles » pour enrayer la disparition des pollinisateurs et mettre un terme à cette menace qui pèse sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. En trois jours, cette pétition a déjà recueilli plus de 60 000 signatures.

Le 13 décembre dernier, le SCoPAFF, le comité représentant les ministères de l'agriculture des différents États membres européens, a en effet repoussé l'adoption de nouvelles lignes directrices, établies par l'autorité sanitaire européenne (EFSA) en 2013, sur demande de la Commission européenne, et qui permettraient d'évaluer efficacement l'impact des pesticides sur les insectes pollinisateurs. Depuis 5 ans, et en toute opacité, ce comité bloque systématiquement l'adoption de ces protocoles.

**POLLINIS a d'ailleurs saisi le médiateur européen** en septembre 2018 - une requête déclarée recevable le 18 décembre dernier - sur l'opacité du SCoPAFF, sa légitimité sur la question de l'évaluation du risque et les délais de la procédure d'adoption des nouvelles lignes directrices. Le 20 décembre, POLLINIS a également publié un rapport sur le sujet.

« Contrairement à ce que l'on croit, les pesticides sont actuellement autorisés sans que leur impact sur les pollinisateurs ne soit réellement testé, ni par les firmes de l'agrochimie ni par les autorités sanitaires, explique Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS. Les procédures d'évaluation actuelles sont obsolètes et non-conformes aux règlements européens en vigueur. Le blocage du SCoPAFF illustre parfaitement le poids du lobby de l'agrochimie : de l'aveu des producteurs de pesticides eux-mêmes, 77% de leurs produits ne passeraient plus les tests d'homologation si les « tests abeilles » entraient en vigueur. »

La France, comme vient de le faire la Belgique, peut et doit passer outre ce blocage et se doter d'un véritable système d'évaluation en adoptant immédiatement les « tests abeilles » de l'EFSA, mis à jour avec les données scientifiques les plus récentes pour évaluer réellement la dangerosité des pesticides sur les pollinisateurs.

**Dossier de presse :**

**Pétition :** <https://info.pollinis.org/pollinisateurs-le-massacre-autorise-petition/>

Note de positionnement de POLLINIS : « **Impact des pesticides sur les insectes pollinisateurs : La France doit réformer de toute urgence son système d'évaluation** » :

<http://www.pollinis.org/wp-content/uploads/2018/12/POLLINIS-Positionnement-Risk-Assessment-VF2-13.12.18-11.pdf>

Rapport de POLLINIS « **Risk assessment of pesticides on pollinators in Europe : obsolete procedures and conflicts of interests : A brief history of the EFSA Guidance Document** » :

[http://www.pollinis.org/wp-content/uploads/2018/12/POLLINIS\\_RISK-ASSESSMENT-ON-POLLINATORS\\_BD.pdf](http://www.pollinis.org/wp-content/uploads/2018/12/POLLINIS_RISK-ASSESSMENT-ON-POLLINATORS_BD.pdf)

**Argumentaire de la saisine de la Médiatrice européenne :**

<http://www.pollinis.org/wp-content/uploads/2018/12/V3-document-médiateur.pdf>

CONTACT : Benedicte Reitzel-Nielsen // [benedicte@pollinis.org](mailto:benedicte@pollinis.org) // 07 68 82 58 20